

maane

Association loi 1901 - 76 chemin des brusquets - 06600 Antibes

LE PARRAINAGE - SOUTIEN REGULIER

Afin de nous soutenir régulièrement, vous pouvez choisir la formule PARRAINAGE de notre association, qui vous permet d'étaler votre contribution sur l'année.

Ce soutien régulier nous permet de savoir sur quelle somme nous pouvons compter et de planifier nos actions.

Vous choisissez le montant mensuel de votre soutien et vous pouvez le suspendre à tout moment.

Votre don en 4 étapes :

1. Choisir le montant mensuel (minimum 10 €), le jour du versement et à partir de quel mois
2. Renseigner vos coordonnées bancaires (RIB), dater et signer
3. L'envoyer à votre banque
4. Nous adresser l'information

Vous recevrez, en fin d'année, le reçu total des versements permettant la **déduction fiscale (66% du parrainage)** dans la limite de 20% de votre montant imposable).

Découper suivant les pointillés →

Exemplaire à adresser obligatoirement à votre banque

Ordre de virement permanent.

Je vous donne ordre de virer **La somme de** _____
(Indiquer la somme en chiffres et en lettres)

Le : _____ de chaque mois (choisir un jour) **à compter du mois de** _____ 20__

Par le débit de mon compte ouvert en vos livres :

RIB : - - - - - // - - - - - // - - - - - - - - - - // - -
 code Banque code Guichet Numéro de compte Clé RIB

Pour créditer cette somme sur le compte de l'Association MAANE – 76 chemin des brusquets – 06600 Antibes

RIB : 4 2 5 5 9 // 0 0 0 3 2 // 4 1 0 2 0 0 2 0 4 1 0 // 0 2
 code Banque code Guichet Numéro de compte Clé RIB

Etablissement du compte à créditer : Crédit Coopératif - 5 rue de Cronstadt - 06010 Nice

Fait à _____ **le** _____ / _____ / _____

Signature Obligatoire :

Découper suivant les pointillés →

Exemplaire à nous faire parvenir

Mme / Melle / Mr **Nom :** _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Tel : _____ **E.mail :** _____

A choisi de parrainer l'association en vous adressant :

un virement de _____ € tous les _____ de chaque mois à partir du mois de _____ 20__.